



COMMISSION DE CLASSEMENT DES AGENTS

STATIONS LIGNE 3-3bis

« Circulez, y a rien à voir !!! »

12.01.2017

Cela n'aura échappé à personne : le 16 décembre dernier s'est tenue la commission de classement B1 officialisant l'avancement de certains d'entre nous pour l'année 2017. Oui certains, car malheureusement la « générosité » de l'entreprise quant au déroulement de carrière des agents stations persiste dans la mise à l'écart du plus grand nombre.

On nous parle de choix, on nous parle d'investissement récompensé, on nous parle de progrès, mots qui ne sont là que pour camoufler la seule orientation qui apparaît : freiner l'augmentation de la masse salariale... Et ce, quoi qu'en coûte au pouvoir d'achat et au quotidien des agents...



Cette commission ne ressemble en rien à une négociation afin qu'un plus nombre d'entre nous obtienne un avancement, mais plutôt à une chambre d'enregistrement du choix de la direction, dont les critères sont plus que discutables, voire aberrants, quant à la sérénité des agents stations sur notre ligne. En effet, aujourd'hui le clientélisme est roi, et la question qui en découle quant aux choix de la direction est : « est-ce que la promotion sociale sur la ligne 3-3bis est liée à un critère de docilité ? »

Pour la CGT, l'avancement doit se faire uniquement sur des critères dont l'arbitrage est clair :

- L'ancienneté dans l'emploi,
- L'ancienneté dans l'entreprise,
- L'outil EAP.

En effet, tous les agents ont la même qualification validée, tous les objectifs de la ligne sont atteints, alors pour qu'elle raison l'ensemble des agents n'a pas le même déroulement de carrière ?

CGT Métro - RER 85, rue Charlot 75003 Paris

Tél : 01 44 84 52 55 Int : 58 771 Fax : 01 44 78 53 48 Cgmetro-rer@gmail.com

Retrouvez toutes les infos sur notre site: www.cgt-metro-rer.fr



SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



Cette année encore seuls 18,53 % de l'effectif station aura une promotion sur le choix de la direction de ligne, 2 agents sont nommés métier de développement, et 14 agents changent de niveau car trop anciens dans leur catégorie de fourchette...

Le constat est simple : le nombre d'agents nommés en SLN (sans limite de nombre lié à l'ancienneté dans la fourchette) est en augmentation, et c'est bien évidemment des agents positionnés dans les échelles les plus hautes qui en font les frais.

La CGT a été et sera toujours opposée à l'avancement par fourchette, système qui ne peut que promouvoir l'arbitraire, même si l'acceptation par certains « syndicalistes » à permis sa mise en place !!!

Que dire aussi du chantage exercé par la direction auprès des agents quant à la date d'obtention d'un niveau ? Car en effet, même si vous figurez sur le tableau d'avancement, il va vous falloir de la patience pour enfin récolter le fruit de votre travail que vous avez tant bien que mal effectué... Et oui, la direction se donne le droit de vous accorder votre niveau à une date qu'elle seule aura définie... C'est ni plus ni moins remettre en cause l'existence même de l'instance « commission de classement »... Et oui, le changement de niveau est décidé sur le travail passé, mais aujourd'hui, aussi sur le travail à venir... D'où cette question : jusqu'où l'agent à qui on peut « offrir » un niveau est-il prêt à aller en terme de docilité ???

JE DONNE UN SENS A MON AVENIR, JE REJOINS LA CGT.



Mes contacts CGT ligne 3-3bis :

E-mail : cgtligne3@gmail.com

Isabelle DUMONT conductrice à Porte des Lilas : 06.58.14.62.78.

Muriel COELHO agent station secteur ouest : 06.11.74.88.80.

Merlin BOYOKO agent station secteur est : 06.80.06.14.50.

Sébastien GEISEN agent station secteur ouest : 06.23.63.25.99.

Xavier BIGET agent station secteur est : 06.23.64.43.98.

La CGT Ligne 3: Une équipe disponible à votre écoute !!!